

Les pesticides du maïs polluent de plus en plus nos réserves d'eau (nappes pour l'alimentation de nos robinets). Déjà, les habitants de 27 communes du département boivent de l'eau qui ne respecte pas les normes nationales. De plus, sur l'ensemble du département, 24 % des analyses révèlent la présence de perturbateurs endocriniens (avérés ou suspectés).

Les producteurs de maïs n'envisagent pas de réparer leurs dégâts. De plus, certains irrigants demandent 50 millions d'€ de subventions pour développer leur production et leurs pollutions, payées par nos factures d'eau (équivalent de 125 € par habitant... dont 500 € par famille de 4 habitants).

Les 50 millions d'euros seraient utilisés pour construire des mégas réserves d'eau privées (bassines) pour arroser leurs cultures (dont principalement le maïs).

L'UFC participe à plusieurs procédures en justice pour arrêter ces abus.

Actuellement 33 bassines sur les 41 projetées sont ou seront en contentieux.

Nous nous sommes donc associés au collectif pour une marche le dimanche 5 septembre 2021 à Saint Sauvant (lieu de construction de la 1^{ère} bassine).